Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le 19 DEC. 2023
ID : 081-268101086-20231218-28_DL23_181223-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de membres :
En exercice : 9
Présents : 7
Procurations : 1
Votants : 8
N° 23/2023

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAVAUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Décision modificative n° 1 - Budget Résidence Autonomie.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAVAUR SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre, à seize heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LAVAUR, légalement convoqué le 12 décembre, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Isabelle BALAT, le Président étant empêché et excusé.

Étaient présents : Mme BALAT, M. DELORD, M. RENAULT, Mme FAURE, M. BARATEAU, M. CASSARINO, Mme MAURIES.

Étaient excusés : M. CARAYON, M. BEAUVAL.

Avait donné pouvoir : M. BEAUVAL à M. BARATEAU.

La vice-présidente expose à l'Assemblée que dans le cadre du « PAI National 2023 », la commission des affaires sanitaires et sociales du 15 septembre 2023 et le Conseil d'Administration de la CARSAT, ont émis un avis favorable à la demande de subvention pour la Résidence Autonomie.

Cette nouvelle recette permet d'abonder la ligne budgétaire 2153 (installation à caractère spécifique) pour la mise en place d'une solution « Appel Malade ».

.../...

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le 19 DEC. 2023
ID : 081-268101086-20231218-28_DL23_181223-DE

.../...

Ainsi, il est demandé d'approuver la décision modificative n° 1 suivante :

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	
1312	Subvention d'équipement Collectivités et établissements publics	+ 21 537€
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
2153	Installation à caractère spécifique	+ 21 537€

Le Conseil d'Administration, entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE la décision modificative n° 1, telle qu'elle est énoncée, ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS LAVAUR 81500 LAVAUR

Bernard CARAYON